

## LOCATIONS DE SALLES - TARIFS 2024

LOCATION SALLE DES DUNES		
Locations - Prestations	Année 2023	Année 2024
<b>Particuliers brévinçois :</b>		
Forfait location journalier	117,80 €	121,30 €
Forfait nettoyage et de remise en état des lieux si besoin	235,50 €	242,55 €
<b>Particuliers non brévinçois :</b>		
Forfait location journalier	177,20 €	182,50 €
Forfait nettoyage et de remise en état des lieux si besoin	235,50 €	242,55 €
<b>Mariages, réunions familiales - Location au profit du C.C.A.S.</b>		
<b>Gratuité pour les associations brévinçoises dans un but d'intérêt collectif, hors syndicats de copropriété</b>		
<b>Entreprises dans la C.C.S.E. : (manifestations à but non lucratif)</b>		
Location 1 journée	117,80 €	121,30 €
Forfait nettoyage et de remise en état des lieux si besoin	235,50 €	242,55 €
<b>Entreprises hors de la C.C.S.E. : (manifestations à but non lucratif)</b>		
Location 1 journée	177,20 €	182,50 €
Forfait nettoyage et de remise en état des lieux si besoin	235,50 €	242,55 €
<b>Entreprises dans la C.C.S.E. : (manifestations à but lucratif)</b>		
Location 1 journée	574,25 €	591,50 €
Forfait nettoyage et de remise en état des lieux si besoin	235,50 €	242,55 €
<b>Entreprises hors de la C.C.S.E. : (manifestations à but lucratif)</b>		
Location 1 journée	804,25 €	828,40 €
Forfait nettoyage et de remise en état des lieux si besoin	235,50 €	242,55 €

Les partis politiques et les associations à caractère politique:

1. prêt de petites salles, type maillet, gratuitement à n'importe quelle période de l'année, dans la limite des disponibilités et en réservant au maximum 15 jours à l'avance.
2. les salles des dunes, de l'Estuaire et multiassociations seront louées la 1ère fois à 1/2 tarif, puis à plein tarif les fois suivantes. Ces tarifs seront calculés sur la base du tarif brévinçois pour les partis et associations ayant une antenne sur la commune. Pour les autres, le tarif non-brévinçois sera appliqué.

LOCATION AUTRES SALLES ( Estuaire, Maillet, Multiassociations, etc )		
Locations - Prestations	Année 2023	Année 2024
<b>Particuliers brévinçois :</b>		
Une demi-journée ou une soirée (à partir de 18 heures)	52,85 €	54,45 €
Une journée (maximum jusqu'à 18 heures)	101,10 €	104,15 €
Une semaine (ex: expo)	251,65 €	259,20 €
Forfait nettoyage et de remise en état des lieux si besoin	235,50 €	242,55 €
<b>Particuliers non brévinçois :</b>		
Une demi-journée ou une soirée (à partir de 18 heures)	71,20 €	73,30 €
Une journée (maximum jusqu'à 18 heures)	141,35 €	145,60 €
Une semaine (ex:expo)	336,60 €	346,70 €
Forfait nettoyage et de remise en état des lieux si besoin	235,50 €	242,55 €
<b>Gratuité pour les associations brévinçoises dans un but d'intérêt collectif, hors syndicats de copropriété</b>		

LOCATION SALLE ETOILE DE JADE		
Location de la salle "nue" (Forfait journée) : sans cuisine, sans équipements techniques, gradins repliés c	2023	2024
Particuliers et associations Brévinçois	620,75 €	639,35 €
Particuliers, associations, professionnels Non Brévinçois	1 108,95 €	1 142,20 €
Entreprise de la CCSE - Manifestation à but lucratif	1 591,80 €	1 639,55 €
Entreprise hors CCSE - Manifestation à but lucratif	1 910,15 €	1 967,45 €
<b>Forfaits en option</b>		
Utilisation de la cuisine	212,25 €	218,60 €
Forfait nettoyage	307,25 €	316,45 €
Conférence (1 ou 2 micros, écran de cinéma, projecteur...)	175,15 €	180,40 €
Utilisation des gradins pour le public (*1)	175,15 €	180,40 €
Rotation des gradins (*2)	396,00 €	407,90 €
Mise à disposition d'un régisseur NIVEAU 1	486,95 €	501,55 €
<b>Tarifs Service de Sécurité Incendie</b>		
SIAPP 1 (Tarif horaire)	25,50 €	26,30 €
SIAPP 2 (Tarif horaire)	27,50 €	28,35 €

Pour les locations dont le montant est supérieur à 5 000 € ou 4 jours : versement d'un acompte de 30 % à la réservation (calculé sur le montant total des prestations)-

Pour les associations brévinçoises : gratuité de la première location comprenant au maximum 1j pour l'événement public + 2 j max de répétition et installation - Si besoin d'un 4è j pour le 1er événement ou pour un 2ème événement dans l'année : tarif à -35%

Pour les associations non brévinçoises : Le tarif plein est appliqué pour les 3 premiers jours liés à un même événement, le 4ème jour pour répétition ou installation est facturé à -35%

(\*1) Ce forfait est appliqué aux bénéficiaires ayant besoin du gradin pour asseoir le public.

(\*2) Ce tarif concerne les bénéficiaires qui exigent la salle totalement nue avec des gradins repliés et collés au mur côté cuisine. Si cette manipulation est faite spécifiquement à la demande du bénéficiaire, le tarif sera appliqué dans la mesure où cela oblige à une manipulation lourde nécessitant 3 personnes sur une